



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 4 janvier 2024

Alerte vigilance jaune crues

Météo-France a placé le département de la Vienne en vigilance jaune pour le phénomène de crues ce mercredi 3 janvier 2024.

Après les épisodes pluvieux de ces derniers jours, le temps devrait être plus calme pour les prochaines 24h.

Excepté sur le tronçon du Clain, l'accalmie rencontrée depuis cette nuit du 3 janvier a permis d'atteindre les pics de crue sur les secteurs amonts, où la décrue est en cours.

Par propagation des débits amont, les tronçons aval ont réagi à la hausse mais sont en cours de stabilisation pour la plupart.

Il s'agit d'une crue faible et habituelle pour la saison sur le tronçon du Clain.

Conseils de comportement :

- tenez-vous informé de la situation ;
- soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable ;
- conformez-vous à la signalisation routière ;
- ne vous engagez pas sur les routes inondées.

Retrouvez toutes les données observées et prévues aux stations concernées par le niveau de vigilance jaune, sur le site internet dédié : <http://www.vigicrues.gouv.fr/>

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers